

COMMUNE DE BRENS EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 21 Juillet, Le Conseil Municipal de la Commune de Brens dûment convoqué le 17 Juillet 2025 s'est réuni en conseil ordinaire à la Salle du Conseil en Mairie sous la présidence de Mme le Maire.

Date d'affichage

17/07/2025

Date de convocation

17/07/2025

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 15

- Présents : 12

- Pouvoirs : 03

- Votants :

Votes exprimés : 15

- Pour : 15

- Contre : 0

- Abstention : 0

	Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir		Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir
S. LACHIZE-PICCINO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		I. SANTOS-CANTERO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
N. AUBRUN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	G. DELAHAYE	A. GUILLEMIN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	G. PREVOST
S. GAYRAUD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		C. PINTI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
G. CHATEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		P.-Y. GBNS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
R. NOVEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		L. PUJOS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
G. DELAHAYE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		F. MARTIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
I. BOUVET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		N. DURAND	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L. PUJOS
G. PREVOST	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					

Secrétaire de séance : R. NOVEL

OBJET : Validation du Règlement de la Cantine.

- ✦ Vu la hausse de la fréquentation des services cantine garderie.
- ✦ Vu le changement du prestataire de la cantine.
- ✦ Vu les incivilités remarquées ces dernières années.
- ✦ Vu la réorganisation du service cantine garderie.

Considérant :

- ✦ L'intérêt des élèves de pouvoir disposer d'une pause méridienne calme et de qualité,
- ✦ La nécessité d'encadrer cette pause de manière qualitative pour les enfants et les encadrants

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- ✦ **Approuve** les changements apportés au règlement de la cantine sur les points suivants :
 - **Responsable** : Mme Valérie KERSTEN.
 - **Documents à fournir à l'inscription** : Copie du Livret de Famille, attestation d'assurance, RIB et copie d'une pièce d'identité à fournir avant le 15 septembre.
 - **Condition de réservation en garderie** :
 - Possible à la demi-heure ou au forfait, annulation le jour même possible.
 - Tarif variable selon créneaux ou forfait mensuel (ex. : 48 €/mois pour 1 enfant).
 - **Tarification cantine** :
 - 5,70 € / repas pour le 1er enfant et 4,20 € à partir du 2e enfant
 - Oubli d'inscription = pénalité de 4 € à partir du 2^{ème} oubli.
 - **Paiement**
 - Uniquement en ligne, avant le 15 de chaque mois.
 - **Santé et sécurité** :
 - Les enfants malades ou non propres ne sont pas admis.
 - Les médicaments ne sont admis uniquement avec PAI (Projet d'Accueil Individualisé).
 - En cas d'accident : les secours peuvent être appelés immédiatement.
 - **Vie collective et discipline** :
 - Il est demandé le respect des autres, du personnel, des lieux.
 - Les Sanctions sont progressives : (rappel à l'ordre → avertissement → exclusions temporaires ou définitives.)
 - **Communication avec les familles**
 - Mise en place d'un formulaire d'acceptation et charte de l'enfant à signer.

- ✦ Charge Mme le Maire de porter à connaissance le nouveau règlement de la cantine.

Ainsi fait et délibéré.

Brens le 22/07/2025

Madame Le Maire.



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le



ID : 001-210100616-20250722-2025_23_01-DE

